Études littéraires africaines

JAPHET (Delphine), *La Rumeur au Congo. Du texte au « hors texte »*. Saint Étienne : Publications de l'Université de Saint Étienne, 2012, 221 p. – ISBN 978-2-86272-618-2



Sonia Le Moigne-Euzenot

Numéro 38, 2014

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1028709ar DOI: https://doi.org/10.7202/1028709ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé) 2270-0374 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Le Moigne-Euzenot, S. (2014). Compte rendu de [JAPHET (Delphine), *La Rumeur au Congo. Du texte au « hors texte »*. Saint Étienne : Publications de l'Université de Saint Étienne, 2012, 221 p. – ISBN 978-2-86272-618-2]. *Études littéraires africaines*, (38), 197–198. https://doi.org/10.7202/1028709ar

Tous droits réservés ${\hbox{@}}$ Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



JAPHET (DELPHINE), *LA RUMEUR AU CONGO. DU TEXTE AU « HORS TEXTE ».* SAINT ÉTIENNE: PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT ÉTIENNE, 2012, 221 P. – ISBN 978-2-86272-618-2.

Le titre de cet ouvrage propose un parcours inattendu, puisque les études de littérature procèdent presque toujours à l'inverse, en allant vers le texte. Cette démarche inhabituelle se trouve justifiée dans un plan qui débouche malgré tout sur le texte, puisque la dernière partie comporte l'analyse d'extraits précis des œuvres de Tchicaya U Tam'si, Sony Labou Tansi et Sylvain Bemba, au sujet desquelles l'auteure parle de « romans de la rumeur » (p. 101). Tout l'intérêt de ce livre est de définir ce qui constitue ce « hors texte » et à en montrer la dynamique, ce hors-texte étant à la fois « fondamentalement lié au texte » (p. 93) mais non « visible dans l'espace textuel » (p. 89).

La première partie s'emploie à cerner « le discours rumoral » (p. 21) en le confrontant à des catégories littéraires comme le témoignage et la fiction, la biographie et l'hagiographie. Pour y parvenir, l'auteure s'intéresse au cas particulier du Congo-Brazzaville, et plus précisément au « ngounzisme » (p. 23) dont l'expression fait référence à des paroles de prophètes, et plus précisément à la parole de chefs spirituels ou religieux. Elle en étudie les conditions d'émergence et montre que les légendes développées par la population à propos des leaders sont réactivées par les groupes messianiques dans deux directions différentes, toutes deux subversives, sur les plans politique et poétique. Le discours rumoral se répand, en effet, d'une part, sous la forme de paroles en marge du discours politique officiel et, d'autre part, sous la forme de paroles qui créent leur propre poétique, susceptible de faciliter sa propagation. Ce discours se donne une visée didactique dans la mesure où il se propose d'échafauder une Histoire du Congo susceptible d'être transmise aux nouvelles générations (p. 63), en insistant sur les ravages du colonialisme. La mise en scène des « événements réels et des personnages réels » (p. 64) tend à les rendre inoubliables de sorte que le récit qui en découle ne se contente pas de fictionnaliser la vie des leaders concernés, elle les mythifie. La poésie et les chants kimbanguistes et matsouanistes qui y sont associés ajoutent encore à ce processus. Naît ainsi « une poétique païenne » (p. 83) que D. Japhet définit comme une proposition « de voir dans le monde, grâce également à l'esprit allégorique, un macrocosme, et dans l'homme un microcosme relié au macrocosme par des liens multiples » (p. 85). La figure messianique

serait le macrocosme qui, prenant la parole dans le discours rumoral, ouvrirait la voie de cette nouvelle poétique.

La deuxième partie de ce livre cherche à repérer les traces du « hors-texte » dans les romans de la rumeur. « Car si la légende "parle", elle ne sait pas ce qu'elle dit, et il faut attendre que l'écrivain interprète ce qu'elle signifie à son insu » (p. 48). Dans la mesure où le discours rumoral établit « un procédé communicationnel qui n'est pas informatif mais affectif » (p. 43), tout l'intérêt de l'analyse consiste ici à mettre en valeur le télescopage entre deux niveaux fictionnels: « celui du texte romanesque et celui du discours rumoral » (p. 95). Le brouillage des repères temporels et dialogiques valorisant l'expression conditionnelle, la présence du pronom personnel « on », qui pourrait en être le signal énonciatif, ainsi que le recours à l'ironie comme mode de contamination du texte par le discours rumoral sont les marqueurs stylistiques singuliers de la présence du « hors texte » dans le texte. L'irruption du mythe au cœur des « romans de la rumeur » ajoute, quant à elle, au sentiment qu'éprouve le lecteur de devoir chercher à lire un « aiulleurs du discours »; celui-ci confirme que le « hors texte » n'est pas un vide mais plutôt un chasme, terme que l'auteure emprunte à Jacques Derrida dans Khôra (p. 92). En ce sens, puisque c'est l'auteur qui élabore son texte romanesque, tout en façonnant le discours rumoral, c'est lui qui invite le lecteur à chercher les traces de ce horstexte dans le texte et à en mesurer la dynamique (p. 129), la parole populaire étant souvent la garante du crédit à lui accorder. De ce point de vue, il semble bien que les processus poétiques à l'œuvre dans les romans de la rumeur cherchent avant tout à donner toute leur force aux mots, à refuser de les dévoyer impunément (p. 140). La structure narrative qui les travaille leur donne même une originalité telle qu'elle rend difficile leur inscription dans un genre littéraire précis.

La troisième partie aborde l'étude de cas précis. En une trentaine de pages, l'auteure y mène un travail minutieux sur un corpus volumineux, au terme duquel elle parvient à vérifier son hypothèse de travail. On peut seulement regretter que les œuvres choisies soient des œuvres déjà longuement étudiées, là où l'étude de textes plus récents aurait été plus stimulante, d'autant qu'elle affirme, à juste titre, que « la caractéristique fondamentale du discours rumoral est alors de faire prévaloir la poétique sur le contenu du discours » (p. 204).